

REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE*

OSTRUM SOUVERAINS EURO 1-3

MARS 2022

CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR)

CROISSANCE DE 10 000 (EUR)

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.



PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %	INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
1 mois	-0,67	-0,59	Volatilité du fonds	0,83	0,87	0,84	0,92
3 mois	-1,24	-0,99	Volatilité de l'indice	0,77	0,82	0,79	0,87
Début année	-1,24	-0,99	Tracking error	0,24	0,29	0,26	0,34
1 an	-2,07	-1,55	Ratio d'Information	-2,15	-1,44	-2,09	-1,45
3 ans	-3,20	-1,96	Ratio de Sharpe du fonds *	-1,81	-0,68	-0,64	0,26
5 ans	-4,80	-2,18	Ratio de Sharpe de l'indice	-1,28	-0,21	-0,01	0,84
10 ans	0,00	5,04	R ²	0,92	0,89	0,91	0,87
Depuis la création	8,90	16,80	* Taux sans risque sur la période : EONIA capitalisé chaîné avec ESTER capitalisé depuis le 30/06/2021.				

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	-1,08	-0,66
5 ans	-0,98	-0,44
10 ans	0,00	0,49
Depuis la création	0,63	1,15

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont nettes de toutes charges imputées aux fonds mais n'incluent pas les incidences des commissions de vente, de la fiscalité ou des commissions d'agent payeur, et supposent un réinvestissement des dividendes le cas échéant. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies aux pages 3 et 4 du présent document pour prendre connaissance d'informations importantes.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.
*Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPC est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice FTSE MTS EUROZONE GOVERNMENT BONDS 1-3 Y sur une durée de placement recommandée de 2 ans minimum

Indice de comparaison

FTSE MTS EUROZONE GOVERNMENT BOND 1-3Y 16h€

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

Rating Morningstar TM

★★★ | 31/03/2022

Catégorie Morningstar TM

EUR Government Bond - Short Term

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Classification AMF	Obligations euro
Création de la classe d'actions	24/09/2008
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	12:30 CET J
Actif net du fonds	EURm 35,2
Horizon d'investissement recommandé	2 ans
Type d'investisseur	Particulier

CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/C (EUR)	FR0010657387	CDCFMRA FP
R/D (EUR)	FR0013381050	

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur



La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le fonds est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de perte de capital
- Risque de taux
- Risque de crédit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Ostrum Souverains Euro 1-3

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2022

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Obligations à taux fixe	99,6
OPC Monétaires	0,1
Liquidités	0,2
Total	100,0

Hors-bilan	
Futures / Options	-6,6
Total	-6,6
en % de l'actif net	

10 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
BTPS 1.450% 11-24	12,5
BTPS 3.750% 09-24	12,3
DBR 2.000% 08-23	9,8
BKO 0% 03-24	7,4
SPGB 3.800% 04-24	7,2
SPGB 4.400% 10-23	6,6
CADES 0.125% 10-23	5,7
OSEOFI 0.125% 11-23	5,7
KFW 0.050% 05-24	5,7
UNEDIC 2.250% 04-23	3,0
Total	75,8
Nombre de lignes en portefeuille	25

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS	Fonds %	Indice %
Allemagne	28,5	20,8
Italie	26,4	27,2
France	20,0	22,6
Espagne	15,3	14,2
Pays-Bas	3,4	3,8
Portugal	2,9	1,8
Belgique	1,5	3,8
Finlande	1,3	0,5
Autriche	0,3	3,8
Irlande	0,0	1,6
Trésorerie	0,4	0,0
en % de l'actif net		

RÉPARTITION PAR PAYS ET TRANCHE DE MATURITE - Analyse des dettes souveraines

	< 1 an		1-3 ans		Total		en % de l'actif net	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Finlande	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,5
Portugal	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	1,8
Irlande	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6
Autriche	-	-	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	3,8
Italie	0,0	-	0,6	0,7	0,6	0,7	26,4	27,2
Pays-Bas	-	-	0,1	0,1	0,1	0,1	3,4	3,8
Espagne	-	-	0,3	0,2	0,3	0,2	15,3	14,2
Belgique	-	-	0,0	0,1	0,0	0,1	1,5	3,8
Allemagne	-	-	0,4	0,3	0,4	0,3	28,6	20,8
France	0,0	-	0,3	0,3	0,3	0,3	20,0	22,6
Total	0,0	-	1,7	1,7	1,7	1,7	99,7	100,0

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indice
Duration	1,7	1,7
Sensibilité	1,7	1,7
Rendement au call %	0,1	0,01

EXPOSITION DES PRODUITS DÉRIVÉS	Exposition en % de la poche	Contribution à la sensibilité
Futures sur obligations		
EURO-SCHATZ FUT 2206	-6,6	-0,1

RÉPARTITION PAR NOTATION	Fonds %	Indice %
AAA	31,9	24,7
AA+	1,6	4,2
AA	4,5	26,4
AA-	0,0	1,6
A	13,9	14,2
BBB	29,3	29,0
NR	18,5	0,0
Trésorerie	0,4	0,0
Nomenclature S&P		

INFORMATIONS SPECIFIQUES LCR*

ENCOURS D'ACTIFS LIQUIDES (en %)	99,7
REPARTITION DES ACTIFS PAR NIVEAU DE HQLA**	
Niveau 1	100,0
Niveau 2A	0,0
Niveau 2B	0,0

Les niveaux 1, 2A et 2B sont définis au sens du Règlement délégué du 10/10/2014, complétant le Règlement UE n°575/2013.
* Liquidity Coverage Ratio
** High-Quality Liquid Assets

CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR)

FRAIS

Frais globaux	0,70%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (31/03/2022)	108,99 EUR

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social Paris
Fondé 1984

Actifs sous gestion US \$ 502.9 / € 442.2 (milliards) (31/12/2021)

Gérants de portefeuille

DNIGUER Abdelaatik : a débuté sa carrière dans la finance en 2002, a rejoint Ostrum AM en 2005 ; DECF (Diplôme d'études comptables et financières).

INFORMATIONS

Questions sur le prospectus

E-mail

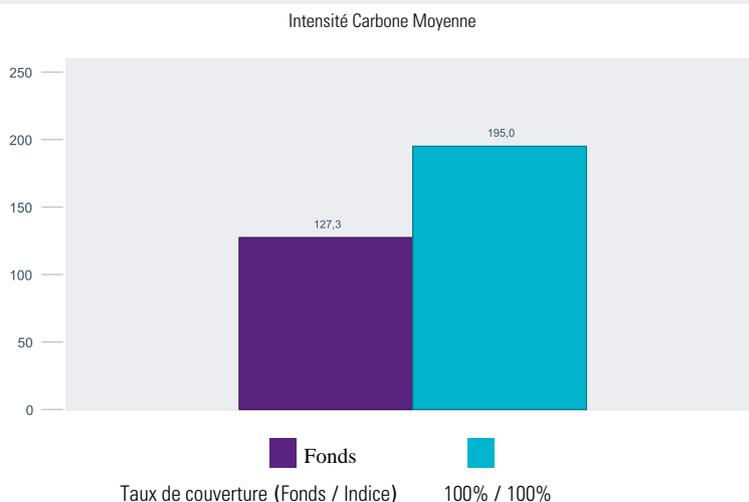
ClientServicing_Requirements@natixis.com

Ostrum Souverains Euro 1-3

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2022

Loi Énergie Climat - Intensité carbone Souverain⁽¹⁾

INTENSITÉ CARBONE DE LA PART SOUVERAINS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE SUR LES SOUVERAINS EST EXPRIMÉE EN TONNES DE CO₂ / MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ



Indice: 100,00% FTSE MTS EUROZONE GOVERNMENT BOND 1-3Y 16h€

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE (SCOPE 1 & 2)⁽²⁾

Pays (3)	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%) ⁽⁴⁾	Intensité Carbone (tCO ₂ / millions de dollars de PIB réalisé)	Emissions Carbone (tCO ₂) ⁽⁵⁾
ITALIE	26%	194	389
ALLEMAGNE	17%	218	840
ESPAGNE	14%	226	315
PAYS-BAS	3%	215	195
PORTUGAL	3%	327	78
BELGIQUE	1%	209	111
FINLANDE	1%	224	60
AUTRICHE	0%	181	80

Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbonées. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité Carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de PIB réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un pays (tonnes de CO₂ / Millions de dollars de PIB) = (Emissions Carbone) / Millions de dollars de PIB

2. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des pays pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % du pays dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO₂ émis par le pays pour la part de dette détenue dans le portefeuille. **Emissions Carbone**: Emissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de Gas à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO₂, CH₄, N₂O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003> Trucost est un fournisseur de données.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

Economie

Les dernières données disponibles sur l'activité et la consommation des ménages concernent le mois de février et n'intègrent donc pas l'impact du conflit en Ukraine, qui a débuté le 24 février. Ce dernier est visible au travers des enquêtes et des prix qui subissent la forte hausse du prix de l'énergie et des matières premières. La confiance des ménages de la zone Euro s'est ainsi nettement détériorée en raison de sa forte dépendance à la Russie, et plus particulièrement sur le plan énergétique. Les ménages anticipent des pertes de pouvoir d'achat importantes consécutives à la forte accélération de l'inflation. Les enquêtes menées auprès des chefs d'entreprises se sont également nettement dégradées en zone Euro. Si la composante situation présente s'est plutôt bien tenue, quoiqu'en modération, ce sont les anticipations qui ont fortement baissé. Les chefs d'entreprises font état d'une baisse des nouvelles commandes étrangères, de plus fortes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et d'une nette hausse du prix des inputs qui est en partie répercutée sur les prix de production. Aux Etats-Unis, les anticipations des ménages se sont également dégradées mais dans une moindre mesure et l'indice ISM manufacturier s'est légèrement replié pour signaler le maintien d'une activité robuste. Les créations d'emplois ont confirmé le maintien d'un marché du travail très tendu au mois de mars.

L'inflation s'est fortement accélérée de part et d'autre de l'Atlantique. Le conflit a eu pour conséquence d'accroître les tensions sur les prix énergétiques, des matières premières et des produits alimentaires qui étaient déjà élevées. Dans ce contexte, l'inflation en zone Euro a atteint un nouveau plus haut historique à 7.5% en mars. Aux Etats-Unis, elle s'est établie à 7.9% en février et devrait encore accélérer en mars.

Politiques monétaires

Face aux risques liés au marché du travail « extrêmement tendu » et à l'inflation au plus haut niveau depuis 40 ans, la Fed a procédé à sa 1ère hausse des taux depuis 2018 (+25 points de base (pb)), pour porter le taux des Fed Funds dans la fourchette [0.25 ; 0.50%]. Les prévisions de taux des différents membres de la Fed ont fortement augmenté : 7 hausses de taux au total sont attendues en 2022 alors qu'ils en anticipaient 4 en décembre. Jerome Powell a par ailleurs laissé présager d'une hausse de taux de 50 pb en mai et de l'annonce de la réduction du bilan de la Fed. La BCE a pour sa part nettement réduit ses achats dans le cadre du PEPP, pour terminer ce programme comme attendu, et annoncé une accélération du rythme de réduction de ses achats d'actifs financiers dans le cadre de l'APP, par rapport aux annonces faites en décembre. Ces derniers pourraient se terminer au 3ème trimestre, si l'inflation évolue comme prévu, et une 1ère hausse de taux pourrait intervenir « quelque temps après ». La BCE se donne beaucoup de flexibilité et d'optionnalité dans la conduite de sa politique monétaire compte tenu de l'incertitude liée à la guerre en Ukraine et de son impact sur la croissance. Cela dépendra des données.

Marchés

Le trimestre écoulé a été marqué par d'importantes tensions sur les taux obligataires affectés par la nette hausse des anticipations d'inflation et les craintes d'un relèvement de taux plus agressif de la part de la Fed. Les marchés actions ont dans un premier temps poursuivi leur forte baisse, engendrée par le déclenchement et l'escalade du conflit, avant de rebondir suite notamment aux espoirs d'avancée dans les négociations entre la Russie et l'Ukraine. Ils ont ainsi quasiment effacé leurs pertes enregistrées au début du mois de mars.

Taux souverains

Les taux ont fortement augmenté, le taux 10 ans américain clôturant sur des plus hauts depuis mai 2019, entraînant dans son sillage le 10 ans allemand, qui a atteint en fin de mois des plus hauts depuis mai 2018. Le T-note a progressé de 51 pb sur le mois, pour clôturer à 2.34%, après avoir touché un point haut à 2.47%. Aux Etats-Unis, l'anticipation de nettes hausses de taux de la part de la Fed a fortement pesé sur les taux 2 ans, de telle sorte que la pente de la courbe 2-10 ans est devenue nulle à la fin du mois et même ponctuellement négative en séance. Cela a généré des craintes sur la croissance américaine. Le rendement du Bund a progressé, pour clôturer le trimestre à 0.55%, après avoir touché 0.64%, le 30 mars. Les spreads des pays périphériques se sont écartés sur le trimestre.

Inflation

La guerre en Ukraine a considérablement augmenté les anticipations d'inflation contenues dans le marché compte tenu de son impact sur le prix de l'énergie, des céréales et de certains métaux précieux. Cela s'est traduit par une forte hausse des points mort d'inflation et de manière beaucoup plus marquée en zone Euro : +54 pb, à 2.64%, contre +21 pb, à 2.83%, aux Etats-Unis.

Gestion

En zone euro, le taux allemand 2 ans a aussi pris le chemin de la hausse. Il clôtura le trimestre à -7 bps. Il avait clôturé la veille à 0% le 30 mars après plusieurs années en territoire négatif. La courbe 2-10 allemande s'est pentifié de 18 bps pour clôturer à 62 bps.

Concernant l'allocation, nous avons soldé notre position sur l'Italie deux ans. La réduction des achats de la BCE devrait favoriser un écartement de la dette italienne contre la dette allemande.

Sur la période, l'asset swap schatz s'est tendu de 26 bps pour atteindre 58 bps. Cette tension explique en partie la sous performance de la période de 7 bps sur le trimestre. Le portefeuille est investi pour 32.7% d'agences gouvernementales.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille, il peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indicateur de Référence dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Le chiffre des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2020. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. CED (le cas échéant) Les investisseurs en actions de la catégorie C qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les douze mois suivants leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné. Les investisseurs en actions de la catégorie CW qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les trois années suivant leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandé.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de taux : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.

Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puisse pas rembourser la contrepartie).

Risque de durabilité : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014).

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Netherlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 Str, Stockholm 111 35, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Allemagne : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique. Espagne : Natixis Investment Managers, Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

A Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

A Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (immatriculée sous le n° 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.